

LDG

LE DEFI GIVORDIN

9 rue Victor Hugo 69700 Givors <http://www.defigivordin.info> defigivordin@yahoo.fr
ISSN 1772-7561 Directeur de publication : Alain Pelosato Imprimé par nos soins
03/10/2010 Supplément au No 11

Inondations du Garon : le maire doit prendre ses responsabilités !

La cité du Garon, autrefois appelée cité Prénat, est habitée par des gens qui y vivent depuis plus de 50 ans. Certains y sont nés, d'autres y ont même connu les ravages des bombardements pendant la dernière guerre.

Ils ont construit ce quartier au prix de nombreux sacrifices et l'ont rendu agréable à vivre et tranquille. Tellement tranquille qu'on les oublie un peu. Ils n'ont jamais rien demandé à personne.

En 1983, ils ont subi une grave inondation qui a saccagé tous les efforts de nombreuses années de labeur pour améliorer leur maison. Mais ils ont fait preuve de courage et de force et ont tout reconstruit. Ils ont continué à vivre, la peur au ventre, en surveillant leur cher Garon qui apporte ce petit plus qu'une belle rivière peut donner d'agréable à un quartier, mais qui sait aussi réduire à néant tous vos efforts suite à un orage ou une pluie violente.

20 ans après, en 2003 tout a recommencé. Le Garon est sorti de son lit, emportant tout sur son passage, engloutissant les jardins, les garages, les caves et surtout souillant de près d'un mètre de boue l'intérieur des maisons.

Anéantis, ils ont dû se remettre au travail pour nettoyer, et souvent jeter des années de souvenirs à la benne. Avec 20 ans de plus, certains ont baissé les bras, ils sont partis habiter ailleurs ne supportant plus l'idée de revivre un tel cauchemar. D'ailleurs en 2008, une autre inondation, bien que plus faible s'est quand même produite. Ceux qui sont restés continuent à se battre et ont enfin osé demander de l'aide à la commune pour que des travaux soient entrepris pour limiter la crue.

Un contrat de rivière a été mis en place pour organiser la gestion de la rivière, suivi par une deuxième qui est toujours en cours.

Un organisme intercommunal (qui regroupe les communes riveraines) a été chargé de mettre en œuvre les décisions du contrat de rivière. Il s'appelle le SMAGGA.

Les choix du contrat de rivière sont discutables car il n'a pas voulu mettre tous les moyens nécessaires pour une véritable protection des crues. Il se contente, par exemple pour la cité du Garon, de la protéger pour les crues trentennales (crues qui ont la puissance de celles qui arrivent tous les 30 ans en moyenne)...

Nous avons des propositions plus ambitieuses, mais elles n'ont pas été prises en compte.

Pour atteindre le niveau de protection adopté le SMAGGA a construit cette petite digue en béton que les habitants de la cité connaissent bien.

Mais cette digue est coupée en deux par la route qui mène à Grigny ! L'inondation emprunterait ce chemin pour envahir la cité du Garon. Pour éviter cela, le SMAGGA propose de réaliser un "batardeau" à ses frais, une espèce de digue mobile qui restera sous terre en temps normal et qu'on pourra lever quand une inondation sera annoncée.

Le dispositif est prêt ! Comme cette installation doit se faire sur



une route, il a fallu mettre au point un système de sécurité rigoureux. Avant que le batardeau soit mis en mouvement une alarme sera déclenchée qui fera baisser des barrières et une signalisation pour arrêter la circulation en toute sécurité.

Tout est donc prêt, le Grand Lyon a donné son accord et il ne restait plus qu'à obtenir l'accord du maire de Givors qui détient le droit de voirie. La commune devrait prendre à sa charge l'installation de cette signalisation pour un montant de 50 000 euros. Le SMAGGA, lui, a dépensé un million d'euros pour réaliser les digues.

Alertée par des habitants du quartier, j'ai appelé le SMAGGA qui m'a confirmé tout cela.

Bien que ce projet soit prêt depuis un an, le maire de Givors n'a toujours pas donné son accord.

Je l'ai interpellé à ce sujet au dernier conseil municipal du 30 septembre, et il m'a répondu qu'il avait écrit une lettre au SMAGGA il y a longtemps.

J'ai interrogé le SMAGGA dès le lendemain du conseil, qui m'a confirmé qu'une lettre du maire de Givors avait bien été reçue, mais cette lettre ne donnait en aucun cas son autorisation pour cette installation.

C'est une incroyable négligence de la part du maire de Givors. Car ce serait dommage que le SMAGGA ait dépensé un million d'euros pour construire les digues si on ne complète pas le dispositif par le batardeau indispensable pour éviter la surinondation. Sans lui, le million d'euros est un investissement à fonds perdus.

Ensemble nous parviendrons à obliger le maire à donner son accord au SMAGGA pour que l'installation de protection des inondations soit complétée.

Sinon ce qui a été réalisé sera totalement inefficace.

Il est plus intelligent de dépenser 50 000 euros pour prévenir les inondations, surtout dans un quartier pour lequel rien n'a jamais été fait (ou presque), que de s'apitoyer une fois que les inondations ont fait des victimes en distribuant une subvention de 40 000 euros pour se faire pardonner.

Les élus de l'opposition avec les habitants de la cité du Garon demandent que le maire prenne ses responsabilités dans les meilleurs délais en donnant son feu vert pour le batardeau ou en proposant une solution alternative efficace.

Pour le groupe "Le Défi givordin"

Michelle Palandre

Présidente,

Conseillère municipale d'opposition

